



Mode d'emploi des accueils de loisirs d'Arthès et de Lescure : 2021-2022

ALAE (accueil de loisirs associé à l'école) : Maternelle d'Arthès

Les horaires de l'accueil de loisirs :

Avant l'école : de 7h30-8h20

Temps méridien : 11h45-13h30 (Garderie jusqu'à 12h15)

Après l'école : 16h15-18h30

ALSH (accueil de loisirs sans hébergement) :

Mercredi et vacances scolaires : 7h30-18h30

Le mercredi :

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire de Lescure.

Inscription :

- Par téléphone au 05 63 47 65 71 ou par mail : courrier@sivom-arthes-lescure.fr
- En retournant le feuillet d'inscription à retrouver en ligne sur cajiweb.fr

Vacances scolaires :

Le programme et les modalités d'inscription seront mis en ligne environ 15 jours avant le début de chaque période de vacances sur le site cajiweb.fr
Un mail de rappel vous sera envoyé.

Pour toute question concernant les vacances :

- Par téléphone au 05 63 55 27 62 ou par mail : alae-alsh@sivom-arthes-lescure.fr

Permanence administrative ALAE ALSH : facturation, paiement, accès au Portail Familles

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h et le mercredi de 8h à 12h au secrétariat (école élémentaire de Lescure) Tél : 05 63 47 65 71/ Courriel : courrier@sivom-arthes-lescure.fr

Toutes les informations à retrouver sur le Site : cajiweb.fr